

amassez insultes sur insultes, et tous, depuis le plus considérable jusqu'au plus pauvre, sont exposés à vos coups.—Il est temps que cela finisse, entendez-vous, et c'est nous qui allons dire ce que vous valez et ce que vous êtes. Nous allons prouver que vous n'avez pas le droit d'injurier, et que vous devriez vous taire si vous ne voulez pas que vos petites ruses et vos petites rancunes soient dévoilées.

Montrez vos certificats d'honorabilité personnelle avant d'en demander aux autres.

On vous prend à Québec pour un chevalier d'Industrie.—Devoilez-nous le mystère qui environne votre passé et alors seulement vous aurez droit de mériter un peu de considération. Mais c'est impossible, votre cœur corrompu au milieu des camps de l'Armée Américaine, recèle trop de mauvaise foi et de levain pour vous en attirer jamais.

Vos farces ne valent pas celles de Ramponneau à la Courtille;—et vous n'avez jamais fait rire personne, que les badauds.

Pour fuir nous répétons ce que nous disions dans notre dernier numéro.

M. de (?) Varro n'a fait que deux choses dans sa vie : brailler à tout propos et faire des dettes.

M. le docteur Taschereau a donné une piastre à l'éditeur de la *Scie Illustrée*, demandant une vignette représentant le Colonel Suzor tombant de son cheval, dans une revue, à Laprairie. Nous ne savons si M. Taschereau a une animosité personnelle contre le Colonel ou si c'est un mauvais tour qu'il a voulu lui jouer, mais il est certain, et nous tenons cela d'une source sûre, que Monsieur le Colonel n'est pas tombé de cheval à Laprairie, comme l'a il fait si souvent dans les solennelles revues militaires à Québec. M. Suzor s'est distingué comme militaire et comme canadien français à Laprairie. Il a fait preuve d'une rare habileté dans les mouvements militaires qu'il a fait exécuter sur le champ de parade. S'il s'est montré sévère à l'égard de la discipline, c'était un devoir qu'il remplissait. Le canadien est difficile à discipliner, et à Laprairie, se trouvaient réunis des jeunes gens libres pour la plupart, la plupart aussi appartenant aux professions

libérales, et si une discipline un peu sévère n'eût pas été maintenue, il est facile de comprendre qu'il n'aurait pu soutenir avec éclat le nom canadien français.

Aussi le colonel Suzor n'est pas à blâmer, et nous en sommes certain, il n'a pas eu à se repentir de cette sévérité qu'on lui reproche.

Quant à l'insulte que l'énorme colonel Chs. de Salaberry a faite à M. Suzor, il n'est pas besoin de dire que c'est un attentat au respect qu'un homme du monde doit observer.

Ce n'est pas avec des fanfaronnades avec de gros mots, ni avec des coups de poings qu'on doit se venger. C'est une mince vengeance, croyons-nous que celle-là.

Aussi le colonel Suzor a-t-il jugé M. Chs. de Salaberry à sa valeur en l'envoyant simplement à la cour de police.

Un journal de cette ville, dont le propriétaire est l'ennemi mortel du colonel Suzor, a pris fait et cause pour M. Chs. de Salaberry. Ce qui explique les injures et les correspondances colomnieuses que ce journal a publiées. Aussi M. Suzor s'en est peu inquiété, et n'a pas même pris la peine de répondre au propriétaire du *Canadien*.

UN CADET.

Nous reproduisons textuellement cet entre-filet du dernier numéro de la *Scie Illustrée*.

« Au prochain numéro, nous donnerons le nom de celui qui a présidé la rédaction du *Cyclope*; car connaissant Edouard Huot pour un personnage inoffensif, incapable d'écrire de telles phrases et n'ayant pas assez secoué la poussière des bancs d'école, nous avions lieu de croire que cette rédaction tomberait de plus haut, depuis nous avons appris le nom de l'instigateur qu'il prenne garde à lui, nous pourrions bien lui faire baisser le nez. »

Nous sommes bien aise que M. Côté pense que le style du *Cyclope* est irréprochable. Quant à nous, il nous est impossible, malgré la meilleure volonté du monde, d'avouer que la *Scie Illustrée* soit un chiffon bien rédigé.

M. le juge Duval a le défaut d'être trop vieux, et MM. Bender et Pitre

Lavoie d'être infirmes aux yeux de M. J. B. Côté. Aussi ce digne aristarque se plaît-il de se moquer à tout propos de leurs vieillesse et de leurs infirmités. Cette fois-ci c'est contre M. Lavoie.

Lisez, lecteurs :

« Au moment de mettre sous presse Cri-ci nous informe que M. Pitre Lavoie, marchand, rue du Pont, vient de faire l'acquisition d'une paire de patins pour cet hiver. Bravo ! »

Et pourtant nous pensons que ce monsieur est un respectable citoyen au dessus de ces mauvaises plaisanteries— Quel lecteur va rire devant de pareilles inepties ?

On s'abonne à l'Enseigne du Grand Sauvage, 39, rue du Pont, St. Roch et chez M. A. Levy Recio, rue St. Vallier, St. Sauveur.

On a besoin immédiatement de quatre porteurs pour la vente de ce journal.

Nos colonnes sont ouvertes à ceux qui savent écrire. Nous ne refuserons aucun écrit, pourvu qu'il soit irréprochable sous le double rapport du style et de la bienséance. Ainsi nous invitons tous ceux qui voudraient s'exercer à l'art de la critique de mœurs ou autre, à vouloir bien nous encourager dans notre tâche.

### Chronique Correctionnelle.

Mademoiselle Chamouille.

L'invissier, appelant—Anatole Vichemard.

A l'appel de ce nom, un bipède, haut de quatre pieds tout au plus, s'avance à la barre, en même temps qu'une personne du sexe féminin et qui en hauteur comme en largeur, offre le double de surface de Monsieur. C'est la plaignante et le prévenu. La différence qui existe entre la stature de ces deux individus se retrouve dans leur âge. M. Anatole Vichemard a vingt deux ans; mademoiselle Chamouille en a quarante cinq.